

ACTUALITÉ MÉDIADIQUE

À la suite de propos rapportés dans les médias concernant la situation d'éclotions à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé ainsi qu'à sa salle d'urgence, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval tient à rectifier certaines allégations et à informer la population quant à sa proactivité dans la détection et dans la gestion des cas positifs au sein de son personnel ainsi que des usagers.

Éclotions à l'hôpital

La transmission communautaire de la COVID-19 à Laval est importante. Le CISSS de Laval est proactif dans la détection et la gestion des cas positifs au sein de son personnel ainsi que des usagers. Il est important de savoir qu'au CISSS de Laval, 3 000 employés non symptomatiques sont dépistés de façon hebdomadaire. Dès qu'un cas positif d'un membre du personnel ou d'un usager est identifié, des mesures spécifiques de prévention et de contrôle des infections sont rapidement mises en place, ce qui permet d'éviter des éclotions ou de les contrôler rapidement si elles surviennent.

Les mesures immédiates mises en place lors d'une éclotion sont les suivantes :

- Dépistage quotidien des usagers et des employés
- Suspension des admissions sur l'unité visée
- Recherche de cas et de contacts
- Rappels continus auprès du personnel des mesures de prévention et de contrôle en application
- Suivi quotidien de la situation par une cellule de crise et l'équipe de prévention et de contrôle des infections (PCI)

Les admissions sur l'unité visée recommencent seulement lorsque la PCI déclare l'éclotion fermée.

Une éclotion est déclarée lorsque deux personnes sont infectées à la COVID-19 et qu'il existe un lien épidémiologie entre elles. Le CISSS de Laval ne peut divulguer les unités où seulement une personne est atteinte, et ce, afin de ne pas permettre d'identifier un usager.

À l'heure actuelle, l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé compte deux éclotions actives, totalisant 12 usagers. Voici un résumé des éclotions à l'hôpital, toutes considérées sous contrôle :

Étage	Nb d'usagers infectés	Nb d'employés infectés
4e est sud	2	3
5e ouest nord	10	4

Situation à l'urgence

Quant à la situation de l'urgence, en date du 2 janvier 2021, le CISSS de Laval compte toujours six (6) employés, dont trois médecins qui ont contracté la COVID-19 à l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé. Aucun usager n'y a contracté la COVID-19. Les employés infectés ont été retirés du milieu de travail.

Les enquêtes épidémiologiques terminées hier en fin de journée ne démontrent finalement pas de lien épidémiologique entre les cas. La situation n'est plus considérée comme une éclosion. Toutefois, le dépistage des employés sera maintenu à raison de trois fois par semaine, par prudence, jusqu'au 8 janvier.

La couverture médicale à l'urgence est assurée et l'urgence est sécuritaire autant pour les employés que pour les usagers. L'urgence ne sera pas fermée.

Situation à l'unité de soins palliatifs du site non traditionnel de soins hôtel

En ce qui concerne l'unité de soins palliatifs du site non traditionnel de soins hôtel, 2 employés ont été dépistés positifs et aucun usager. Ils ont été retirés du travail et le dépistage du personnel et des usagers a été amorcé. Il n'y a pas de lien entre les deux cas, ce n'est donc pas considéré comme une éclosion.

Le CISSS de Laval désire rappeler à la population que les soins offerts à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé sont sécuritaires.

La vaccination

La priorisation de vaccination des travailleurs de la santé est déterminée par le Ministère. [Vous pouvez consulter la documentation publique à ce sujet ici.](#)

Selon les priorités du gouvernement, les travailleurs de la santé des unités critiques des centres hospitaliers suivront la vaccination des travailleurs de la santé des CHSLD. Avec l'annonce faite dernièrement par Québec de ne plus réserver les 2^e doses de vaccin, les employés de ces secteurs, dont ceux de la salle d'urgence, seront rapidement vaccinés. Le 31 décembre dernier, CISSS de Laval a d'ailleurs procédé à l'annonce à ses employés et aux médecins d'une capacité de vaccination de 400 travailleurs par jour à partir du lundi 4 janvier 2021.